



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

candidats

Question écrite n° 33776

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les conséquences d'une éventuelle mise en application de l'amendement au projet de loi sur le cumul des mandats, proposé par la majorité parlementaire, qui vise à rendre incompatible l'exercice d'un mandat électif local avec la participation au bureau d'une chambre consulaire. Une telle mesure éliminera de la vie politique un grand nombre de candidats venus du secteur privé, dont les compétences et les qualités professionnelles sont reconnues, fondées sur une expérience acquise sur le terrain de la vie active, sociale et économique. D'autre part, une telle disposition ne peut qu'accentuer la discrimination entre secteur privé et secteur public. Il lui demande de bien vouloir lui préciser son point de vue sur ce problème et quelle mesure il compte proposer contre les effets d'un tel amendement, qui seraient très préjudiciables à l'organisation de la vie politique.

Texte de la réponse

Les amendements évoqués par l'honorable parlementaire ont été introduits dans les projets de loi organique et de loi ordinaire relatifs au cumul des mandats électoraux et fonctions électives par l'Assemblée nationale en première lecture. Maintenus en seconde lecture après que le Sénat en eut refusé l'adoption, ces amendements y feront l'objet d'une nouvelle discussion lors de la prochaine session. Sur ce point, le Gouvernement s'en est remis constamment à la sagesse de la représentation nationale qu'il avait appelée à un débat libre et approfondi.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33776

Rubrique : Élections et référendums

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 août 1999, page 4803

Réponse publiée le : 13 septembre 1999, page 5401